

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt, le 25 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Halle des Cinq Fontaines à Delle, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Robert NATALE, Emmanuelle PALMA GERARD, Nicolas PETERLINI, Cédric PERRIN, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires,**

Étaient excusés : Madame Catherine CLAYEUX, et Messieurs Roland DAMOTTE, Patrice DUMORTIER, Christian GAILLARD, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Jean LOCATELLI à Sophie GUYON, Christian GAILLARD à Christian RAYOT et Madame Anaïs MONNIER à Cédric PERRIN, Madame CLAYEUX à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 19 juin	Le 19 juin	En exercice	50
		Présents	43
		Votants	47

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Hamid HAMLIL est désigné.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

2020-04-27D Plan de relance du Sud Territoire

Rapporteur : Christian RAYOT

IV Dispositions diverses en matière de soutien à l'économie

A Complément des aides d'Etat pour l'achat de véhicules en direction des communes
Je vous propose, parce que notre région dépend avant tout dans son économie, de l'industrie automobile, de soutenir les achats qui seront réalisés par nos communes en la matière, en doublant le montant de la prime allouée par l'Etat dans le cadre du plan récemment annoncé, la date

d'éligibilité des commandes allant de celle de cette réunion au 31 octobre prochain, dans la limite de dix véhicules, dans l'ordre de réception des demandes.

B Prise en charge de dépenses diverses

Dans l'urgence, afin de faire face à la crise sanitaire, différentes dispositions ont été prises, en particulier en matière d'achats de masques. J'ai, au titre des pouvoirs exceptionnels et transitoires qui étaient les miens, pris les dispositions suivantes, que je vous demande de bien vouloir valider :

- achats groupés de masques en faveur des communes ; plusieurs commandes ont été passées à ce titre, en fonction des disponibilités ; je vous propose, à cet égard, de ne pas refacturer ces achats aux communes bénéficiaires, afin de soulager leur budget de fonctionnement ;
- mise à disposition des commerçants de kits de protection, sur la base de commandes groupées par la Chambre de Métiers ; j'ai pris l'engagement, auprès des associations de commerçants, de prendre en charge la moitié des coûts qui leur ont été facturés, à charge pour elles de répercuter cette aide à l'ensemble des bénéficiaires ; le remboursement s'opérera sous forme d'une subvention aux associations, sur la base des factures produites, pour une dépense globale qui devrait être de l'ordre de 2 000 €.

C Investissements réalisés par la Communauté de communes du Sud Territoire

Dans le cadre de son propre plan de relance, l'Etat mobilise de façon exceptionnelle des fonds à l'attention des collectivités en capacité d'investir dans des projets prêts à démarrer rapidement et notamment marqués du sceau de l'écologie (transition écologique, résilience locale...) du numérique et de la santé. Ces dispositifs ont été présentés par Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort lors de la première séance du CODEFI (Comité Départemental d'Examen des problèmes de Financement des entreprises) le 9 juin dernier.

Ainsi, et pour exemple, l'enveloppe prévue pour la Dotation au Soutien à l'Investissement Local (DSIL) initialement fixée à 25 millions d'euros au niveau régional atteindra finalement les 70 millions d'euros à l'échelle de la région Bourgogne Franche Comté.

Des subventions liées au FNADT (Fonds National d'aménagement et de développement du Territoire) et à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) peuvent également être sollicitées, et le champ d'application des subventions accordées par l'Agence de l'Eau va également être étendu.

Dans ce cadre, la CCST va très prochainement lancer certains projets, prévus initialement à plus long terme. Un projet de maison du terroir, situé sur la commune de Vellescot, verra le jour dans les prochains mois et le marché couvert de Grandvillars, inscrit notamment dans la convention avec la Région pour la revitalisation des bourgs-centres, sera également lancé avant la fin de l'année.

Ces deux projets feront l'objet de demandes de subventions auprès de l'Etat notamment, et permettront de relancer l'activité économique des entreprises du BTP de notre territoire.

Ils feront l'objet, pour chacun, d'une fiche action et d'une délibération spécifique, très prochainement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver le dispositif de soutien à l'achat de véhicules électriques et hybrides selon les dispositions ci-dessus,
- de prendre acte et valider la prise en charge financière de la collectivité concernant les commandes de masques, blouses, et kit de protection pour les commerçants,
- d'autoriser le Président à signer tout acte administratif, juridique et financier relatif à cette prise de décision et engager les crédits nécessaires.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 03 JUL. 2020

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT



Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

